



NE VOUS LAISSEZ PAS ABUSER

Suivez les conseils de la DGCCRF

Comment éviter de se faire piéger

- 1** Attention aux appels trop rapidement raccrochés de numéros que vous ne connaissez pas.
- 2** Méfiez-vous des messages pré enregistrés, des courriels ou SMS vous demandant de rappeler pour un colis ou un gain particulièrement attractif.
- 3** Soyez vigilants, certains fraudeurs n'hésitent pas à se faire passer pour de grandes enseignes ou des services publics.
- 4** Si vous pensez que la sollicitation émane d'une entreprise dont vous êtes client, contactez-la directement en utilisant les coordonnées habituelles (par exemple celles figurant sur une facture).

Quelques conseils

- 5** Sachez reconnaître les différents types de numéros surtaxés en particulier les numéros à 10 chiffres commençant par 081, 082, 089, les numéros à 6 chiffres commençant par 118 (renseignements téléphoniques) ou les numéros courts à 4 chiffres commençant par 1 ou 3.
- 6** Lorsque vous appelez un numéro surtaxé, l'appel doit toujours débuter par un message d'information sur le coût de la communication. Soyez-y attentif.
- 7** Sachez que vous pouvez utiliser l'option de blocage vers les numéros surtaxés proposée par les opérateurs.
- 8** Consultez l'annuaire inversé en cas de doute sur un numéro que l'on vous invite à rappeler ou pour connaître le prix du service, consultez www.infosva.org.
- 9** Signalez les numéros surtaxés aux pratiques abusives au 33 700.